

## **COMPTE-RENDU REUNION BUREAU du 16/06/2021 de la Cie des Archers de l'ALM Evreux.**

**Etaient présents** les membres du Bureau, à l'exception de Guillaume BROSSAULT, excusé.

La séance est ouverte à 18H40.

Le Président Olivier BRUERE exprime sa satisfaction de retrouver, après cette longue période de confinement, les membres de son Bureau en bonne santé.

### **- Bilan de la saison 2020/2021.**

Baisse de nos effectifs de près de 50 %: 48 archers (40 adultes et 8 mineurs) contre 84 archers la saison précédente. Les effectifs sont en baisse dans l'ensemble des clubs. Au plan national, perte de 15.000 membres.

Au plan financier, le solde créditeur de la Cie est de 10.200 €. Cette bonne situation est due aux deux concours qui ont pu être réalisés hors confinement et au maintien des subventions de la Ville et du Département.

Sur proposition du Président, adoptée par le Bureau, la Cie prendra en charge la moitié du coût de la licence de la saison prochaine, pour les jeunes et les adultes qui ont renouvelé leur licence 2021 et qui reprendront une licence pour 2022. Cette mesure exceptionnelle, qui représente une prise en charge de 29€ pour les Jeunes et 44€ pour les adultes, devrait générer un coût de l'ordre de 1990 €. C'est un geste de remerciement et de fidélisation pour ceux qui ont continué de contribuer à la vie de la Cie malgré la Covid. En ce qui concerne les instances départementale, régionale et nationale, les fédérations et Comités ont refusé tout geste financier, pour divers motifs.

### **- Evénements à venir :**

- Participation à l'animation des jeux romains à **Gisacum les samedi 31 juillet et dimanche 1er août** prochains. Présentation de la Cie avec initiation au tir à l'arc, recrutements éventuels de nouveaux archer(e)s.
- **Journée « portes ouvertes » au stade BOOMER** (stade du 14 Juillet), le **samedi 28 août 2021**, de 10h à 17h00.
- **Forum des associations les 3,4,et 5 septembre 2021**, malheureusement sans pas de tir. Flyers à préparer.
- **Concours campagne le 5 septembre et tir nature le 12 septembre 2021**, organisés par la Cie. Lancer un appel à volontaires pour les préparatifs la veille des manifestations et pour le jour des événements. Préparer les mandats concernés. Voir la possibilité de toilettes mobiles.
- **Bouquet Provincial le dimanche 26 septembre 2021** à Montfermeil (93370).

Pour ces diverses manifestations, Olivier BRUERE note les membres du Bureau qui acceptent d'y participer.

- **Assemblée Générale de la Cie, mercredi 8 septembre 2021 à 18h00.**
- **Reprise des cours, mercredi 15 septembre 2021.**
- **Championnat départemental par équipe, à la Cie, les samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021.** Inscriptions prises par le Comité départemental. Faire l'acquisition de 15 spots.

### **Tarif 2021 des adhésions et des frais d'inscriptions aux concours.**

Les cotisations des primo-adhésions sont portées à 105 € pour les jeunes et 130 € pour les adultes.

Frais d'inscription aux concours: 8 € pour les mineurs et 10 € pour les adultes.

### **Modification du Règlement intérieur.**

Olivier BRUERE expose les raisons des ajouts qu'il souhaite apporter au RI (utilisation des portables, horaires de récupération des jeunes par leurs parents, participation au montage et démontage des installations, respect des règles de la Cie, sanctions en cas de défaut, chaque de caution et engagement moral par les archer(e)s suivant une formation payée par la Cie). Il donne lecture de ces ajouts et recueille l'avis de chaque membre du Bureau. Avis favorable du Bureau.

Ci-joint le RI intégrant ces ajouts (notés en italiques). Voir avec l'ALM si ce nouveau RI doit être soumis à l'approbation de l'AG.

### **Ecole de tir.**

Daniel BESS et Jean HERMIER, entraîneurs, acceptent de poursuivre leur activité à la rentrée. Il convient de motiver dès maintenant des archers pour prendre la relève.

L'âge d'admission des jeunes archer(e)s est abaissé à 12 ans, contre 14 ans auparavant.

Pour faciliter la participation des archers débutants, Olivier BRUERE propose 3 écoles de tir, avec 10 personnes maxi par entraîneur, de 17h00 à 18h30 et 2 écoles de tir de 18h45 à 20h00, 1 première année et 1 perfectionnement. Toujours le mercredi.

Information sur la fermeture probable du Club de Saint-Michel, ce qui amènera peut-être un transfert d'archers vers notre Cie.

### **Arbitre.**

Défection de notre arbitre en formation. Didier LE GOFF a accepté cette année encore de reprendre une licence auprès de notre Cie, ce qui nous permettra donc de continuer à organiser des compétitions. A défaut nous ne pourrions organiser que du loisir.

Sur proposition du Président, le Bureau accepte de prendre en charge le coût de la licence 2022 de Didier LE GOFF.

### **Labels FFTA.**

Nouvelles règles et nouveaux Labels FFTA. Projet de Notre Cie à préparer.  
Soumettre propositions au Président BRUERE.

### **Informations diverses.**

Création de 2 nouveaux Clubs d'archers dans notre département: à Bernay, agréé,  
et à Saint-André de l'Eure, en cours d'agrément.

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 20h55.

Tapez pour saisir le texte